



03 85 58 47 18

warmup71@orange.fr

www.auto-ecole-montceau-71.com

8 avenue Jean Laville - 71300 MONTCEAU LES MINES

Critère 2.1 Programme de formation permis AM option cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur

PRÉ-REQUIS

- Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français.
Être titulaire de l'ASSR1 ou de l'ASSR2 ou l'ASR si vous êtes nés après 1987 et qu'il s'agit de la première catégorie de permis que vous passez.
- Être âgé de 14 ans minimum

DUREE

- 8 heures :
 - Une formation pratique hors circulation de deux heures
 - Une formation pratique en circulation de quatre heures
 - Une sensibilisation aux risques de une heure

DISPOSITIFS DE SUIVI

Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires - Tracking plate-forme de formation

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de cette formation, vous recevez une attestation dont un exemplaire est envoyé à la préfecture.

DISPENSATEUR DE FORMATION

Formateur diplômé BEPECASER mention deux roues ou titulaire du titre professionnel ECSR - CCS deux roues

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

- Au sein d'une agence.

CONTEXTE

Arrêté du 8 novembre 2012 fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

PERSONNES CONCERNÉES

Le brevet de sécurité routière (ou la catégorie AM du permis de conduire) autorise à conduire :

- un cyclomoteur d'une cylindrée de 50 cm³ maximum (moteur à combustion interne) ou d'une puissance maximale de 4 kW (autres motorisations) et qui ne dépasse pas 45 km/h de vitesse.

- ou un quadricycle léger à moteur d'une puissance maximale de 4kw (mini-voitures classées "voiturettes" ou quads dont la cylindrée n'excède p

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit posséder pour ne pas mettre en danger sa sécurité et celle des autres usagers :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.
- Apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue.
- Partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et adopter des comportements de conduite citoyens et responsables.
- Prendre conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques sur piste et/ou sur la route, sur cyclomoteurs.

SEQUENCE 1

- Formation pratique hors circulation (durée : 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

Les équipements - Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque; le port obligatoire de la ceinture de sécurité, son rôle en cas de chocs.
- - Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

La découverte des principaux organes du véhicule

- Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité
- - Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.
- - L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
- - Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.
- Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.
- - La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- - L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire
- . - Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques. - Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.
- - La présignalisation en cas de panne.

La maîtrise du véhicule hors circulation

- - La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains); le réglage du/des rétroviseur(s). - Réglage du/des rétroviseurs.
- - Pour le quadricycle (réglage du siège, du volant et des rétroviseurs).
- - La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- - Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- - Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule, pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.
- - Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- - Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

SEQUENCE 2 et 4

- Formation pratique en circulation (durée : 4 heures de conduite effective par élève)

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance : de l'utilité et du respect de la règle ; de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ; des facteurs et de la prise de conscience des risques. Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation; s'insérer en sécurité dans la circulation ; prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter; freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité ; arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ; ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.
- Choisir la position sur la chaussée; en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ; en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...) ; en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).
- Franchir les différents types d'intersections; détecter et identifier le type d'intersection ; évaluer la visibilité ; adapter sa vitesse ; respecter les règles relatives aux ordres de passage ; s'arrêter, le cas échéant, et repartir ; dégager une intersection.
- Changer de direction; avertir de son intention ; se placer.
- Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules

SEQUENCE 3

- Sensibilisation aux risques (durée : 1 heure) Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées. Sont abordés les thèmes suivants :

_ Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.

- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ; échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.
- Échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.